



Vol dans 1 magasin puis embauche dans 1 magasin de meme enseigne

Par **nonia_old**, le **20/06/2007** à **18:18**

bonjourrrn
un de mes amis à voler dans un magasin (auchan), il a payé ce qu'il devait, c'était la 1ere fois.
il y a quelques jours il a été accepté en formation dans un auchan mais pas le meme où a eu lieu le vol.
les formateurs lui ont annoncé qu'il y aurait 1 enquête sur tous les élèves.
Le magasin a-t-il le droit d'avoir une base de données informatiques avec tous les vols commis dans les auchan dans toute la france?
Ont-ils le droit de le renvoyer s'ils découvrent le vol?